Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIme ANNÉE

N° 23

LAUSANNE

10 juin 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Avis.* — *Lettre de Paris.* — *Société suisse d'hygiène scolaire.* — *Chronique scolaire : Jura bernois, Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — *Nouvelles.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : L'anémone.* — *Leçon de choses : L'homme.* — *Langue française : Les familles de mots (3me leçon).* — *Composition.* — *Dictées.* — *Récitation.*

AVIS

La COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES rappelle le concours ouvert parmi les membres du corps enseignant primaire en vue de la publication d'un récit ou de récits à l'usage des enfants. Les travaux devront être envoyés, pour le 1er octobre 1905, au président de la Commission, M. F. Guex, directeur, Lausanne.

Un retard involontaire nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro le compte rendu du Congrès de la Société pédagogique vaudoise, à Moudon.

Le prochain cours de vacances pour instituteurs et institutrices suisses aura lieu à Bâle du 17 au 29 juillet prochain. Le programme, riche et varié, paraîtra dans notre prochain numéro.

LETTRE DE PARIS

Il est certain dès aujourd'hui, malgré l'optimisme assez visiblement forcé des rapports officiels, que les beaux espoirs qui naquirent, il y a cinq ou six ans, du mouvement national en faveur des œuvres d'éducation post-scolaire, espoirs que j'ai partagés et dont je me suis fait ici-même l'écho, ne seront pas pleinement réalisés. Du côté des Universités populaires, il s'est produit un déchet énorme, et de douloureux échecs ont été avoués par d'ardents et confiants apôtres de la première heure. Les campagnes de conférences semblent avoir assez rarement atteint leur but. Enseignement morcelé, capricieux, trop académique et trop peu élémentaire et familier pour être profitable au vrai peuple, elles ont surtout

servi au délassement de la petite bourgeoisie citadine... et au fleurissement en violet des boutonnières de messieurs les conférenciers. Les associations d'anciens élèves ont plus de prospérité apparente ou réelle. Nombreuses dans les villes, très rares dans les campagnes, elles continuent à fonctionner par la force de l'impulsion première. Mais elles ne se révèlent pas ces puissants foyers de vie morale et de solidarité agissante qu'on avait compté qu'elles seraient. Le sentiment qu'elles entretiennent ne s'élève guère, en général, au-dessus d'une camaraderie banale et facile à dissoudre; leur lien réside surtout dans l'attrait de certains plaisirs pris en commun, comme ceux des excursions d'agrément, des jeux, de l'escrime, des représentations théâtrales ; il ne paraît pas y avoir dans leur sein une très grave émulation pour l'enrichissement et pour l'utilisation des collections scientifiques et des bibliothèques. — Des symptômes de lassitude, de découragement même, s'observent chez beaucoup de maîtres d'abord très dévoués à leurs « petites A » ; plusieurs m'ont confié leurs désillusions ou leurs craintes ; et j'en sais qui sont décidés à renoncer à l'œuvre entreprise, après avoir, pendant sept ou huit ans, prodigué leur intelligence et leur cœur pour la mettre sur pied et tâcher de la rendre féconde et durable.

Ce sont là des constatations pénibles à relater. On ne les fait pas encore publiquement ; mais on se les communique dans le particulier. Je les crois vraies, et il était de ma tâche de chroniqueur fidèle de vous en faire part. N'en exagérez pas la portée et n'en tirez pas des conséquences excessives. Concluez-en que l'éducation post-scolaire telle que nous l'avons comprise et instituée, au milieu d'un si grand enthousiasme, en ces dernières années, ne peut réussir à marquer l'âme de la jeunesse et l'esprit populaire que d'une empreinte assez superficielle, et qu'il nous faut, sans détruire ce qui est, voir pourtant à le modifier, à l'améliorer, à le compléter; et si vous allez jusqu'à prétendre que nous n'aurons de chances sérieuses d'atteindre le haut but que nous nous étions d'abord fixé que si nous nous décidons à organiser solidement un enseignement *obligatoire* des adultes, je n'aperçois pas trop en ce moment quelles raisons irréfutables je pourrais vous opposer. Mais c'est là une question qui n'est pas mûre en France, n'y ayant pas été largement débattue devant l'opinion. Attendons pour en parler que la pression du besoin l'impose à la conscience nationale.

Pour ce qui est de nos œuvres post-scolaires actuelles, il convient donc de renoncer dès maintenant à une bonne part des résultats que l'on s'était promis. Cela ne veut pas dire, je vous le répète, qu'il y ait lieu de proclamer la vanité complète d'un si généreux et

si colossal effort. Nous leur avons demandé plus qu'elles ne pouvaient donner ; gardons-nous de dénigrer et de rejeter ce qu'elles ont produit. Une bonne association d'anciens élèves, par exemple, peut, si elle est placée dans des conditions favorables et dirigée par de certaines gens, vivre d'une vie assez intense et rendre d'inappréciables services. J'en ai pour preuve la plus ancienne des « petites A » parisiennes, celle du *Cours complémentaire de la rue Boulard*, fondée par un instituteur d'élite, M. Bizet, et qui est dans sa seizième année d'existence. Cette société comptait 361 membres au 15 octobre dernier et disposait de 1134 fr. 60 en fin d'exercice. Ses moyens d'action, qui n'ont pas cessé de s'accroître depuis le début, sont actuellement des plus variés et très nombreux. En voici la liste, prise du *Compte-rendu moral* que j'ai sous les yeux :

a) Caisse. — Commissions. — Réunions mensuelles. — Conférences. — Séances de projections lumineuses. — Visites aux musées, expositions, usines, etc. — Cercle. — Bibliothèque. — Club allemand. — Cours de topographie. — Cercle photographique.

b) Promenades et excursions. — Voyages de vacances. — Exercices de tir. — Cours d'escrime.

c) Soirées musicales et littéraires. — Matinées familiales. — Grands bals de nuit. — Matinées dansantes. — Théâtre.

d) Bulletin mensuel. — Placement. — Aide pécuniaire aux sociétaires nécessiteux. — Membres correspondants. — Expositions permanentes.

Le *Compte-rendu* renferme sur chacun de ces moyens d'action un paragraphe explicatif qui en montre le jeu ; et le lecteur voit bien qu'il y a là quelque chose de réel, de bien adapté, quelque chose *qui marche*, pour tout dire en un mot. Aussi se sent-il tout disposé à donner pleine créance au Président fondateur quand, à la fin du petit volume, il l'écoute « tirer la conclusion de ce qui précède ».

La question, dit avec un légitime orgueil M. Bizet, ne se pose plus de savoir si notre œuvre commune est née viable : les manifestations si variées de son activité, dont vous venez d'avoir un aperçu sommaire ; les progrès incessants qu'elle a réalisés depuis sa fondation dans les domaines les plus divers ; son extension toujours plus accentuée d'année en année, sans qu'on ait jamais eu à constater une seule fois ni ralentissement, ni même stagnation, tout cela dénote à coup sûr une vitalité intense et peu commune...

Mais poussons plus loin nos investigations : Une telle œuvre répond-elle à un véritable besoin ? Rend-elle des services réels ? Et ces services sont-ils en rapport avec les sacrifices qu'ils nécessitent ?

La réponse à ces questions, le digne Président la trouve : 1° dans les témoignages et récompenses de toutes sortes de source officielle ou privée que son association a récoltées en France et à l'étranger ; 2° dans le dévouement « noblement désintéressé » de ses collabora-

teurs (les instituteurs-adjoints), qui « s'exerce aussi affectueux, aussi discret, aussi actif aujourd'hui qu'au premier jour » ; 3° dans le spectacle réconfortant que lui donnent les générations successives d'anciens élèves qui se sont groupées autour de lui. — Je cite en entier ce dernier passage, véritablement éloquent, de sa péroraison :

... Je la trouve surtout en vous-mêmes, dans vos déclarations et dans vos aveux maintes fois répétés ; — dans votre fidélité persistante à la maison qui abrita votre enfance ; — dans les excellents sentiments qui vous animent les uns envers les autres ; — dans cette tutelle bienveillante et si précieuse qu'exercent les aînés vis-à-vis des plus jeunes ; — dans les continuelles manifestations de votre esprit de camaraderie et de solidarité ; — dans votre attitude amicale et déférente à la fois envers vos anciens maîtres ; — dans ce désir si louable de vous instruire et de vous améliorer sans cesse, qui a provoqué les nombreuses innovations relatées ci-dessus.

Mais elle m'apparaît particulièrement éloquente et décisive, lorsque je regarde vos vétérans, ceux qu'il m'arrive parfois de désigner d'une appellation familière mais bien affectueuse sous le nom de « vieux », jeunes hommes atteignant ou dépassant la trentaine, presque tous mariés et pères de famille, qui persistent à ne pas vouloir déserter le chemin de l'école, qui le reprennent au contraire toujours avec plaisir, ne dédaignant pas de venir s'asseoir côte à côte avec des adolescents, dont ils sont comme les frères aînés, et pour qui ils sont autant d'exemples vivants. Quand je vois ces hommes accomplis, parvenus aux situations les plus diverses, ingénieurs, officiers, commerçants, employés, artistes, artisans, instituteurs, prendre sur leurs rares et précieux loisirs pour revenir fraterniser, se retremper parmi nous et payer de leur personne, comme beaucoup le font si vaillamment, afin de contribuer au succès de la tâche commune, j'affirme que c'est là un des spectacles les plus beaux, les plus touchants et les plus réconfortants qui se puissent voir, et que de telles constatations suffisent à elles seules pour permettre de porter un jugement définitif sur la valeur réelle de notre œuvre.

Comme on voudrait, n'est-ce pas, que ce tableau fût celui non pas d'une seule association, mais de toutes ! H. Mossier.

SOCIÉTÉ SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Dans cette question de la ventilation, les hygiénistes et les techniciens sont-ils arrivés à des conclusions définitives ? On en peut douter après avoir entendu M. le Dr Silberschmid, de Zurich, qui, dans un exposé trop succinct au gré de notre curiosité mise en éveil, nous a fait connaître les conclusions auxquelles arrive le professeur Flügge, de Breslau. Pour ce savant, la ventilation naturelle est toujours la meilleure ; il estime que l'aération par les fenêtres, pendant cinq ou dix minutes entre les leçons, est suffisante, si la salle est tenue dans un état satisfaisant de propreté. Il importe autant de faire circuler l'air que de le renouveler. La ventilation artificielle offre toujours des inconvénients. Suivant M. Flügge, on attache une importance exagérée au degré d'humidité de l'air. L'air frais et sec est préférable à l'air chaud et humide. L'hygromètre (il devrait

y en avoir un à côté de chaque thermomètre), doit marquer 20 à 40°, ce dernier chiffre étant un maximum. On le voit, il y a encore de beaux jours pour les bactériologistes et les hygiénistes.

C'est à l'enseignement de la gymnastique que fut consacrée la séance du dimanche après-midi. MM. Flatt, recteur, de Bâle, et Spühler, de Zurich, dans leurs longs exposés, ont un peu oublié qu'ils parlaient à des gens convaincus de la nécessité des exercices physiques et renseignés sur leurs bienfaits pour la jeunesse studieuse. Ces messieurs préconisent, avec raison, les leçons en plein air, et les promenades destinées à des exercices pratiques se rapportant à la géographie et aux sciences naturelles. Le manuel de gymnastique pour les deux premiers degrés ayant donné une vive impulsion à cet enseignement, ils réclament, et ils font bien, l'élaboration d'un manuel pour le troisième degré. Quant à demander comme eux que les exercices physiques soient obligatoires pour les jeunes gens depuis leur sortie de l'école primaire jusqu'au moment du recrutement, nous n'en sommes pas encore là. Il faut d'abord améliorer l'enseignement de la gymnastique dans les écoles secondaires où le nombre des leçons est insuffisant ; il faut le créer dans l'enseignement supérieur et encourager d'une manière effective les sociétés qui se forment parmi les étudiants pour pratiquer les sports hygiéniques. Il faut avant tout et surtout, à notre avis, augmenter et de beaucoup, le temps si parcimonieusement mesuré maintenant, que les jeunes filles, dans les divers degrés de l'école, consacrent aux exercices physiques. De fait, disons-le, puisque nous en avons l'occasion, notre enseignement gymnastique est mal orienté. Cela provient de ce qu'il a son point de départ essentiellement dans un article de la loi fédérale sur l'organisation militaire. Oubliant qu'on ne peut avoir de vaillants défenseurs de la patrie que si les femmes sont robustes, on ne se préoccupe guère que des garçons, parce que ce sont les futurs soldats. L'école doit avoir des vues plus larges et plus justes. Qu'elle n'oublie pas que les jeunes filles ont bien plus besoin d'exercices physiques que les jeunes gens, et qu'une fois passé l'âge de sauter à la corde, elles ont bien moins souvent qu'eux l'occasion d'en faire. Que l'école organise pour elles non seulement des leçons rationnelles de gymnastique, mais des jeux en plein air, des promenades et des courses où elles auront le bienfaisant et salutaire contact avec la nature. Qu'elle veille soigneusement, comme on l'a demandé à Lucerne, à ce que les leçons de gymnastique soient bien une réaction contre l'excès de travail intellectuel, et non pas une cause de surmenage de plus. Qu'elle continue à s'intéresser aux exercices corporels des jeunes gens et à les favoriser le plus possible. Qu'elle cherche à gagner l'opinion publique à cette cause de la culture du corps. Alors nous aurions une jeunesse saine, vigoureuse, résistante, confiante en ses forces, douée de coup d'œil et de sang-froid, et par surcroît nous préparerons pour la défense de notre pays les soldats vaillants que nous voulons avoir.

Nos réflexions nous éloignent un peu de la Société d'hygiène, qui a voté en définitive cette conclusion, proposée par un des rapporteurs pour résoudre la discussion : « La Société suisse d'hygiène scolaire estime qu'il est d'une nécessité pressante d'attacher toujours plus d'importance à l'éducation physique des jeunes filles comme des jeunes gens à tous les degrés de l'école, et elle attire sur cette question l'attention des autorités cantonales et fédérales ».

En outre, et sur la proposition de M. le Dr Schmuziger d'Aarau, le Comité de la Société est chargé d'examiner, en ce qui concerne l'enseignement de la gym-

nastique aux jeunes filles, s'il n'y aurait pas lieu de faire procéder à une enquête sur les résultats de cet enseignement et de provoquer la publication d'un manuel spécial.

(*A suivre.*) ED. CLERC.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Maîtresses d'ouvrages.** — La Direction de l'instruction publique invite les personnes disposées à prendre part à un cours d'instruction pour maîtresses d'ouvrages à bien vouloir se faire inscrire jusqu'au 15 juin à la Direction de l'école normale de Delémont. H. GOBAT.

NEUCHATEL. — **La Chaux-de-Fonds.** — Le corps enseignant primaire a été réuni le 31 mai pour la présentation du nouveau personnel de la Direction. M. le Dr Bourquin, président de la Commission scolaire, a mis chacun au courant de la nouvelle organisation devenue nécessaire par l'accroissement de la population scolaire. La cité montagnarde compte actuellement 6000 enfants.

Le directeur, M. Wasserfallen, est responsable et possède la direction pédagogique des collèges primaires communaux. M. P.-W. Jeanneret devient administrateur des écoles; il est chargé de la partie matérielle : bâtiments, finances, matériel scolaire et œuvres annexes. Sa longue expérience en ce domaine le désignait sans conteste pour ce poste difficile. Enfin, M. Paul Buhler, instituteur, remplace M. P.-W. Jeanneret au secrétariat. Il s'occupera essentiellement de la fréquentation, du recensement et de statistique scolaire.

M. le directeur Wasserfallen donne en quelques mots son programme. Il s'attachera à la valeur de l'enseignement plus qu'à toute autre chose. Conseiller des débutants et confident des déboires que l'école réserve à ceux qui s'y dévouent, il doit servir de trait-d'union bienveillant entre le corps enseignant d'un côté, le public et les autorités de l'autre.

Puis M. Ch. Neuhaus, au nom de ses collègues, instituteurs et institutrices, souhaite chaleureusement la bienvenue à la nouvelle direction.

Cette cérémonie simple et aimable a fait la meilleure impression.

HINTENLANG.

BIBLIOGRAPHIE

Mehr Licht und Wärme den Sorgenkindern unserer Volksschule, ein Vermächtnis Pestalozzis. Vortrag gehalten in Zürich, den 8. Januar 1905, von Dr A. Sickinger, Stadtschulrat in Mannheim.

Depuis deux ou trois ans, la presse pédagogique, de l'Allemagne surtout, parle souvent des classes d'avancement et du système scolaire de Mannheim[1]. C'est M. le Dr Sickinger qui l'a introduit. Frappé du grand nombre d'élèves non promus, il a cherché les causes du mal et en a trouvé la principale dans le fait d'un enseignement trop uniforme, ne tenant pas compte du tout des capacités très inégales des élèves. Il préconise et a introduit à Mannheim le système de la

[1] Ce système formera prochainement le sujet d'un article de fond ; c'est pourquoi nous nous bornons ici à quelques indications sommaires.

différenciation des élèves d'après leurs aptitudes, afin que chacun reçoive un enseignement conforme à ses capacités. Le système fonctionne à la satisfaction générale et gagne des partisans un peu partout. Avec chaleur et conviction, l'auteur est venu exposer son système à Zurich. La conférence a été imprimée et forme une brochure très intéressante. Y.

Lese- und Uebungsbuch für die Mittelstufe des franz. Unterrichts, Ausgabe B. von A. Baumgartner, professeur à l'Ecole cantonale de Zurich ; Orell-Füssli, éditeur.

L'auteur, connu depuis longtemps par ses manuels de français et d'anglais, vient de publier un nouveau livre de lecture et d'exercices français. Les morceaux de lecture qui en forment la première partie intéresseront sûrement les élèves ; pour la plupart, ils sont tirés du livre *Du cœur*, d'Amicis ; ce sont de très jolies poésies au langage simple et vivant, ou des descriptions intéressantes des principaux animaux domestiques. Afin que les élèves retiennent mieux les mots nouveaux et les locutions particulières, chaque morceau de lecture est suivi : *a)* d'un vocabulaire ; *b)* d'un questionnaire ; *c)* de nombreux exercices oraux ; *d)* de familles de mots. Une seconde partie du livre comprend un certain nombre de leçons de choses dont quelques-unes tirées de *l'Educateur* et de *l'Ecole*. Elles traitent des sujets familiers aux enfants de douze à quatorze ans. Après une amusante comédie, *le Précepteur*, tirée du monde écolier, vient toute une série d'exercices de rédaction : descriptions, comptes-rendus, lettres. Le livre se termine par un petit résumé de grammaire avec exercices. Ici, l'auteur qui exclut autant que possible l'emploi de la langue maternelle a pourtant, et avec raison, recours à quelques traductions, là surtout où il s'agit de s'appropier certaines formes grammaticales qu'on s'assimilerait difficilement autrement. Le nouveau livre continue avantageusement la série des nombreuses publications du professeur zurichois. Nul doute que chacun s'en serve avec profit et qu'il contribue à faire aimer le français. Nous nous faisons un plaisir de le recommander ; même les collègues de langue française y trouveront un choix de belles lectures et de nombreux sujets de rédaction. Y.

Französische Laut- und Leseschule, von J. Hug, professeur à l'Ecole cantonale de Zoug ; Orell-Füssli, éditeur.

Quiconque a enseigné le français aux jeunes gens de langue allemande s'est rendu compte des nombreuses difficultés de prononciation. Pour les surmonter, il faut avoir recours à un grand nombre d'exercices pratiques, s'arrêter d'abord aux sons, passer ensuite aux mots pour terminer par des morceaux de lecture. Or, le petit traité de prononciation de M. le professeur Hug en présente en abondance, et des mieux choisis ; en outre, chaque son est accompagné d'explications phonétiques concernant la position des lèvres, les mouvements des dents et de la langue, etc. Plus loin, lorsqu'il s'agit des mots et des morceaux de lecture, nous rencontrons aussi de nombreux renseignements sur l'orthographe, sur l'accent, la liaison, l'intonation, etc. Mais le maître fera bien de lire pour lui la plupart de ces données théoriques ; il se contentera, pour les élèves, des exercices de prononciation. Dire lui-même le son, le mot ou la petite phrase, les faire répéter individuellement et en chœur, y revenir sans cesse afin de faire disparaître toutes les duretés et les impuretés, telle est la bonne méthode qui fera acquérir

une prononciation exacte. Sans doute, il sera utile, même nécessaire, d'intercaler quelquefois une explication ou l'autre sur l'appareil vocal, mais sans en abuser. Une édition spéciale, destinée aux élèves, ne contient du reste que les exercices pratiques. Ce sont eux qui, de mon avis, font la grande valeur du livre, qui sera sans doute bientôt employé dans beaucoup d'écoles de la Suisse allemande. Y.

NOUVELLE

Elles sont quatre.

Elles sont quatre fillettes, blondes, avec de grands yeux noirs et brillants, pâles, le corps mince et les jambes grêles façonnées par la marche.

Elles sont propres, vêtues de robes rouges qui font ressortir la pâleur de leur teint, et de grands tabliers à carreaux, rapiécés en bien des endroits.

Par tous les temps, elles font un trajet de plus d'une lieue à travers la forêt pour se rendre en classe.

Parfois, en décembre, elles arrivent en retard, ayant à « brasser » près d'un mètre de neige glacée et à lutter contre le vent du Nord, qui souffle en rafales sur les hauts plateaux du Jorat. Mais ces retards sont rares et dans ces occasions-là la bise a mis sur leurs joues pâles un peu de carmin.

Elles habitent la « Carnassière », modeste ferme perdue dans une combe noire tout au haut de la montagne.

La distance étant trop grande pour qu'elles puissent retourner à la maison à midi, elles apportent leur dîner avec elles.

Elles ont un petit panier à deux anses, avec un couvercle, usé, lavé par les pluies, autrefois noir, maintenant d'un brun douteux ; un panier comme en a ma grand'mère à la montagne.

Or, un jour de l'hiver passé, pendant la récréation, je fis une profanation : j'écartai les deux anses qui s'appuyaient mutuellement, je soulevai curieusement le couvercle, j'enlevai une petite nappe blanche et discrète, et je vis... quatre tranches minces de pain de « ménage ». Je poussai plus profond ma curiosité... et mes doigts, et je mis la main sur un morceau d'indienne et quelques fournitures de couture, puis je touchai le fond...

Ainsi c'était là tout leur dîner ! Je sentis comme si mon cœur se fondait, et je fus content d'être seul...

J'ouvris de nouveau le pauvre panier quelque temps après, et il s'y trouvait quatre petites tranches de gâteau, géométriquement coupées, comme celle que vous avez mangée à votre dernier dessert... et c'était tout... Dès lors, je n'ai plus récidivé.

* * *

J'emploie souvent mes blondes écolières à quelque bagatelle, et je les récompense comme je peux.

ROILLE-GOSSES.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

L'anémone.

(Anemone nemorosa.)

Le printemps est revenu avec son cortège de fleurettes. Clochettes blanches, étoiles bleues, coupes d'or piquent de taches gaies les vertes pentes des collines.

Voyez-vous cette corolle d'un blanc rosé, qui, à l'extrémité d'une frêle tige, se balance, bercée par la brise tiédie d'un beau jour d'avril? c'est celle de l'anémone, que vous nommez aussi sylvie, paquette, ou bien encore herbe du Vendredi-Saint.

I. Les anémones forment de petites colonies dans les clairières, à la lisière de la forêt, dans les buissons.

II. Elles fleurissent en avril et mai; les arbres n'ont pas encore de feuillage et ne donnent qu'une ombre insignifiante. La sylvie ne pousse ordinairement qu'une tige, rarement aussi une feuille radicale. Quoique le bétail ne puisse trouver encore que peu d'herbe verte, il n'y touche jamais, car elle contient un poison qui engourdit et endort (narcotique, cf. belladone, renoncule acre); c'est donc un moyen de défense. Les abeilles, les mouches et les scarabées visitent très fréquemment les fleurs de l'anémone. Les petits fruits sont facilement emportés et disséminés par le vent. Les racines de toutes les plantes ayant deux ou trois années d'existence ont la remarquable et avantageuse propriété d'attirer la tige dans le sol par leur raccourcissement (primevère); elle y est garantie du gel pendant la mauvaise saison. La partie verte de la plante meurt peu à peu; la partie souterraine passe l'hiver et, au printemps, donne de nouveau : tige, feuilles et fleurs.

III. La partie de la tige qui gît horizontalement dans le sol s'appelle tige souterraine (rhizôme).

Durant l'été un nouveau bourgeon se développe sur la partie antérieure du rhizôme (cf. oignons, bourgeons des arbres). Au printemps suivant, ce bourgeon donne naissance à une nouvelle tige. Le même phénomène se répète chaque année. La partie antérieure de la tige croît, la partie postérieure meurt, et ainsi la plante se déplace. La tige est haute de dix à vingt centimètres et ronde. Elle porte trois feuilles qui entourent le bouton et qui plus tard, pendant la floraison, s'éloignent de la fleur. Les feuilles sont triséquées et les folioles découpées. Pour écouler l'eau, le pétiole a la forme d'un canal. La fleur est en saillie et empêche ainsi le pistil et les étamines de déverser leur chaleur de tous côtés, (écran, carotte). Ces fleurs sont solitaires, mais elles se composent de six pétales assez grands et blancs, par cela bien visibles (carottes). Les insectes opèrent la pollinisation indirecte ou directe. La dernière réussit, même sans l'aide d'un insecte. Il y a beaucoup d'étamines, avec des anthères jaunes, et de nombreux pistils. Le style est persistant et forme un bec recourbé; le vent détache les fruits des tiges flexibles et les dissémine, le style fixe le fruit au sol avec l'aide des poils.

(Traduit de Lay.) F. J.

LEÇON DE CHOSES

L'homme.

I. L'histoire naturelle est l'histoire de tous les êtres qui existent dans la nature ; ils appartiennent à trois grandes catégories, nommées aussi les trois règnes de la nature : 1° les animaux ou règne animal ; 2° les végétaux ou règne végétal ; 3° les minéraux ou règne minéral.

II. L'homme et les animaux ainsi que les végétaux sont des êtres animés ; ils grandissent, vivent et meurent ; les minéraux sont des corps bruts ou inanimés : ils ne vivent pas. Mais les animaux sont supérieurs aux végétaux, parce qu'ils peuvent se mouvoir et sentir. Le corps de l'homme est constitué à peu près comme celui des autres animaux, tels que le singe, le chien, etc., mais l'homme possède, de plus, l'intelligence et la raison.

III. Description du corps de l'homme. — Il est composé de deux moitiés symétriques : la droite et la gauche.

IV. Squelette. — Notre corps comprend trois parties : 1° la tête ; 2° le tronc ; 3° les membres. L'ensemble des os qui les constituent forme le squelette.

V. La tête. — On y distingue deux parties : la face, appelée figure ou visage et le crâne recouvert par les cheveux. La face contient presque tous les organes des sens : les oreilles, les yeux, le nez et la bouche. Le crâne est une boîte osseuse destinée à contenir et à protéger un organe très important : le cerveau.

VI. Le tronc. — La tête est soutenue par le cou qui l'unit au tronc.

La partie la plus importante du tronc est l'épine dorsale, appelée aussi colonne vertébrale, parce qu'elle est composée d'une série de petits os nommés vertèbres, empilés les uns sur les autres. Chaque vertèbre est percée d'un trou et l'ensemble de ces trous forme une sorte de canal dans lequel se trouve la moelle épinière.

De chaque côté des vertèbres du dos part un os plein, recourbé en forme d'arc et nommé côte. Nous possédons douze paires de côtes ; elles se réunissent en avant à un os plat, appelé le sternum.

L'espace renfermé par les côtes se nomme la poitrine dans laquelle sont placés le cœur et les poumons ; la poitrine est plus large en bas qu'en haut.

VII. Les membres. — Les membres, au nombre de deux paires, se divisent en membres supérieurs et en membres inférieurs.

VIII. *Les membres supérieurs.* — Chacun d'eux comprend : l'épaule, le bras, l'avant-bras et la main. L'épaule s'appuie sur la partie supérieure de la poitrine : elle contient deux os : la clavicule, en avant, et l'omoplate, en arrière. A la suite de l'épaule vient le bras, dont le seul os, l'humérus se termine au coude ; puis l'avant-bras qui renferme deux os, et enfin la main jointe à l'avant-bras par le poignet. La partie de la main qui fait suite au poignet s'appelle la paume ; l'autre partie est formée par les cinq doigts, composés chacun de trois phalanges, excepté le pouce qui n'en a que deux.

IX. *Les membres inférieurs.* — Ils ont une disposition analogue à celle des membres supérieurs. Chacun d'eux comprend : la hanche, la cuisse, la jambe et le pied. La hanche correspond à l'épaule ; la cuisse, au bras ; la jambe, à l'avant-bras ; le pied à la main. Les hanches sont deux os plats et larges attachés à la

colonne vertébrale et font une espèce de ceinture osseuse nommée le bassin, destinée à soutenir et à protéger les organes renfermés dans le ventre. La cuisse n'a qu'un os, le fémur ; la jambe en a deux dont l'un, le tibia, placé en avant, forme avec la cuisse l'articulation du genou, où se trouve un os appelé rotule. Le pied est terminé par cinq doigts ayant chacun trois petites phalanges, sauf le pouce qui n'en a également que deux. C. F.

LANGUE FRANÇAISE

Les familles de mots *(IIIme leçon)*.

— Avant de commencer cette leçon, résumons brièvement la précédente. Nous y avons parlé du *radical* et des *dérivés*. Qu'est-ce tout d'abord que le radical ? — Le *radical*, ou la *racine* d'un mot, c'est le mot ancien, qui a été l'origine de beaucoup d'autres mots, c'est l'ancêtre d'une famille de mots. — Donnez un exemple : *cri* est le radical des mots *crier*, *criard*, etc...

— Qu'appelle-t-on alors dérivés ? — On appelle dérivés les mots formés avec un radical. Ainsi crier et criard sont les dérivés du mot cri.

— A quoi peut-on comparer les dérivés si le mot primitif est appelé racine ? — Aux branches d'un arbre.

— Bien. Nous avons vu aussi que le radical peut se trouver au commencement, au milieu ou à la fin d'un mot, comme dans ces trois formes : *nommer*, *renommé*, *pronom*.

— Puis nous avons remarqué que quelquefois le radical ne se modifie dans aucun de ses dérivés.

— En est-il toujours ainsi ? — Non. — En effet, le radical peut se modifier. Quelles modifications avons-nous observées ? — Nous avons remarqué que certains radicaux conservent leurs consonnes, mais changent de voyelles.

— Donnez-en un exemple ? — *Grain* et ses dérivés.

— Aujourd'hui nous allons étudier des *variations plus compliquées de la racine des mots*. Auparavant faisons encore une comparaison. Si je compare chacune des familles de mots à des arbres dont les radicaux sont les racines, tous ces arbres formeront une épaisse forêt. Or, quand vous regardez une forêt aux arbres rapprochés, pouvez-vous toujours savoir à quel arbre appartient telle ou telle branche que vous apercevez tout au haut des frondaisons ? — Non, c'est quelquefois très difficile.

— Eh bien, c'est quelquefois difficile, très difficile même, de savoir de quelle famille de mots tels ou tels noms ou verbes font partie. Ils semblent se confondre avec d'autres, appartenir à d'autres familles. Quand nous aurons examiné quelques exemples, vous le comprendrez beaucoup mieux.

— A la fin de notre précédente leçon nous avons cherché un dérivé de *sang*. — Citez-en un ? — *Saigner*. — Que remarquez-vous dans cet exemple ? — Que les consonnes du radical sont les mêmes, mais que leur *ordre* a changé. — C'est bien cela. Remarquez encore un même phénomène dans les dérivés du mot *poing* : *poignet*, *poignée*, *poignard*, *empoigner*.

— Voici cependant des exemples plus curieux. J'écris au tableau le mot *meule*. Où emploie-t-on de grosses meules ? — Dans les *moulins*. — Ici vous avez bien

les deux consonnes du radical *m* et *l*. — Et à quoi sert une meule ? — A *moudre*. — Retrouvez-vous le radical ? — Non. Et pourtant ce verbe est de la même famille que moudre. Qui veut conjuger le présent et l'imparfait de ce verbe ? — Je mouds, tu mouds, il moud, nous *moulons*, vous *moulez*, ils *moulent*.

— Très bien. Qu'avez-vous observé ? — Qu'on retrouve le radical.

— Cet exemple nous prouve donc qu'il faut bien réfléchir avant de dire : ce mot n'est pas de la même famille que celui-ci. *Moudre* est bien différent de *meule* ou de *molaire* et cependant ils sont bien proches parents.

— Prenons encore un exemple de changement du radical. Voici le mot *sol*, le terrain où est bâtie notre maison d'école. Quelque chose qui est fixé dans le sol est par là même généralement *solide*. Mais qui me dira comment on appelle le mélange de métaux qui sert à *consolider* et à unir entre elles les parties d'un ustensile de fer-blanc ou celles d'un chéneau de toit ? — De la *soudure*. — Et consolider quelque chose avec de la soudure, cela s'appelle *souder*. — C'est ainsi que le radical *sol* est devenu *sou*. Ainsi en est-il souvent. *Molle* a pour masculin *mol* et *mou* ; *folle*, *fol* et *fou* sont dans le même cas. Le *col* se met au *cou*.

Nous pourrions prendre beaucoup d'autres mots de la même famille et constater là aussi d'étonnantes variations du radical. Cela serait difficile à apprendre. Il nous faudrait consulter de gros volumes et étudier la science très intéressante qui s'appelle l'*étymologie*. Peut-être l'un de vous sera-t-il un jour *étymologiste*, et peut-être verrons-nous dans une leçon prochaine ce qu'il faut savoir quand on veut étudier les racines des mots français, leurs changements, et le pourquoi de ces changements. Si vous, B., vous devenez étymologiste, vous nous raconterez qu'autrefois on disait : ma teste pour ma tête ; une beste pour une bête, comme on dit encore bestiole, bestial, bestiaux ; une coste pour une côte, l'*s* restant dans le mot intercostal ; un hoste pour un hôte, avec un s comme dans hospitalier, hospice, etc.

Tout cela est bien un peu difficile, mais j'espère vous aider à comprendre qu'avec un peu de bon sens, de réflexion, d'observation, d'amour pour notre belle langue française, et sachant ce que nous savons maintenant, il nous sera plus facile de la comprendre et de l'orthographier correctement.

— C., levez-vous et essayez de résumer notre leçon d'aujourd'hui. Qu'avons-nous étudié ?

— Les variations compliquées des racines des mots.

— C'est juste. Et d'après les exemples que je vous ai donnés, que pouvons-nous conclure ?

— Des mots peuvent appartenir à la même famille quand même le radical a beaucoup changé de forme.

— Nous disions, au commencement de notre étude, que deux mots sont de la même famille quand ils ont une idée commune et une certaine ressemblance de de forme. Avions-nous raison ?

— Pas tout à fait. Le radical peut changer tellement qu'on ne voit plus bien comment deux mots se ressemblent.

— Et quand on est ainsi embarrassé, comment faut-il s'y prendre ?

— Il faut consulter un dictionnaire ou un livre d'étymologie. L. S. P.

COMPOSITION

Utilité des violettes.

Développement. — La médecine emploie à peu près toutes les espèces de violettes. Cependant les violettes sauvages ont des propriétés plus actives; l'analyse y a fait découvrir du sucre, des acides, de la cire, des sels de chaux, de fer et une matière colorante. Toutes les parties de la violette sont utiles. Avec les feuilles on fait des cataplasmes. Les fleurs sont d'autant plus estimées que leur dessication a été opérée avec plus de soins. Pour cela, il faut les sécher rapidement dans une étuve, puis les enfermer dans des flacons bien secs, bouchés hermétiquement, alors qu'elles sont encore chaudes et friables. Ainsi préparées, elles servent à faire des infusions calmantes. Depuis quelques temps, il s'est fondé une industrie qui a pour but de dessécher en grand les violettes en les plaçant dans des bains de sable; celles que l'on recherche de préférence pour cette dessication sont récoltées dans le Jura où elles croissent en abondance.

On en fait aussi un sirop pour édulcorer les tisanes. C. Faillettaz.

DICTÉE

(Degré supérieur.)

Le phylloxera vastatrix.

Ce très petit insecte est de la famille des pucerons; il est d'un jaune verdâtre et malgré ses faibles dimensions, on le distingue à l'œil nu; il a six pattes et deux longues antennes et se trouve muni d'un fort suçoir qui lui permet de traverser l'écorce et d'arriver jusqu'aux parties tendres des racines pour y puiser sa nourriture. La première plante atteinte s'étiole et meurt. Auprès d'elle, ses voisines subissent les mêmes attaques. Le cercle grandit et reporte chaque jour ses limites plus loin.

Le phylloxera est apparu tout d'abord en France, puis en Italie, en Espagne, en Autriche, en Allemagne et en Hongrie. Le fléau dévaste ensuite l'Orient, passe la Méditerranée, ruine une partie de l'Algérie, traverse le continent, s'installe au au Cap de Bonne-Espérance; il sévit avec rage. Sur son passage, c'est le désastre, l'affolement, l'effondrement de fortunes acquises ou naissantes. La Tunisie seule est demeurée indemne jusqu'à présent, sans doute parce qu'il est interdit de laisser pénétrer dans le protectorat français non seulement des plantes, mais même de la terre de provenance étrangère. G. A.

(*Les grandes cultures du monde.*)

L'oïdium.

.... Si les conditions atmosphériques sont favorables, l'oïdium peut se développer avec une grande rapidité et couvrir feuilles, bois et raisins de la poussière grise bien connue sous le nom de « moisi ». En examinant au miscroscope des feuilles atteintes, on voit que l'oïdium a une tout autre forme que le mildiou. Tandis que ce dernier végète dans l'épaisseur de la feuille et ne développe à l'extérieur que ses fructifications blanches, l'oïdium est un parasite plus

superficiel : il se compose de filaments ramifiés et entrecroisés, blanchâtres, qui rampent sur l'épiderme, envoyant de place en place des suçoirs dans l'intérieur des cellules. C'est grâce à l'action de ces suçoirs que les parties atteintes prennent cette coloration brûnâtre si caractéristique, qui suit toujours l'apparition de la poussière grise. Une bonne partie de l'amidon et du sucre élaborés par les feuilles est détournée par le champignon : la vigne nourrit son ennemi.

L'oïdium se propage avec une grande rapidité, par le moyen de nombreuses spores ou graines microscopiques, qui ont un peu la forme d'œufs allongés. Ces graines sont placées d'abord en chapelets, puis elles se séparent et se dispersent au moindre souffle. Emportées par les vents, elles peuvent infester en très peu de temps des vignobles entiers ; elles sont malheureusement très résistantes à l'égard de la sécheresse et du froid.

(J. Dufour.) G. A.

Première sortie.

Sous les berceaux de jasmins et de chèvre-feuilles, j'éprouvai des impressions d'enchantement paradisiaque, d'Eden. Tout avait poussé et fleuri ; à mon insu, pendant que j'étais cloîtré, la merveilleuse mise en scène du renouveau s'était déployée sur la terre. Elle ne m'avait pas encore leurré bien des fois cette fantasmagorie éternelle, qui berce les hommes depuis tant de siècles et dont les vieillards seuls peut-être ne savent plus jouir. Et je m'y laissais prendre tout entier, moi aussi, avec une ivresse infinie...

Oh ! cet air pur, tiède, suave ; cette lumière, ce soleil ; ce beau vert des plantes nouvelles, épaississement des feuilles donnant partout de l'ombre toute neuve. Et en moi-même, ces forces qui revenaient, cette joie de respirer, ce profond élan de la vie recommencée.

Mon frère était alors un grand garçon de vingt et un ans, qui avait carte blanche dans la maison pour ses entreprises. Tout le temps de ma maladie je m'étais préoccupé d'une chose qu'il arrangeait dans la cour et que je mourais d'envie de voir. C'était au fond, dans un recoin charmant, sous un vieux prunier, un lac en miniature ; il l'avait fait creuser et cimenter comme une citerne ; ensuite, de la campagne, il avait fait apporter des pierres rongées et des plaques de mousse pour composer des rivages romantiques alentour, des rochers et des grottes. Et tout était achevé, ce jour-là ; on y avait déjà mis les poissons rouges ; le jet d'eau jouait même, pour la première fois, en mon honneur...

PIERRE LOTI.

Le coucher de la lune en mer.

Cependant la lune s'abaisse lentement, et sa lumière bleue se ternit ; maintenant elle est plus près des eaux et y dessine une grande lueur allongée qui traîne.

Elle devient plus jaune, éclairant à peine, comme une lampe qui meurt.

Lentement elle se met à grandir, à grandir, démesurée, et puis elle devient rouge, se déforme, s'enfonce, étrange, effrayante. On ne sait plus ce qu'on voit : à l'horizon, c'est un grand feu terne, sanglant. C'est trop grand pour être la lune, et puis maintenant des choses lointaines se dessinent devant en grandes ombres noires : des tours colossales, des montagnes éboulées, des Babels !

On sent comme un voile de ténèbres s'appesantir sur les sens ; la notion du réel est perdue. Il vous vient comme l'impression de cités apocalyptiques, de

nuées lourdes de sang, de malédictions suspendues. C'est la conception des épouvantes gigantesques, des anéantissements chaotiques, des fins de monde....

Une minute de sommeil intérieur qui vient de passer, malgré toute volonté, un rêve de dormeur debout qui s'est envolé très vite.

Mirage!... A présent, c'est fini, et la lune est couchée. Il n'y a rien là-bas que la mer infinie et les vapeurs errantes, annonçant l'approche du matin ; maintenant que la lune n'est plus derrière, on ne les distingue même pas. Tout vient de s'évanouir, et on retrouve la nuit, la vraie nuit, toujours pure et tranquille.

(L. J.) PIERRE LOTI.

RÉCITATION

Phosphorescence de la mer.

D'où viennent ces clartés qui jaillissent des lames ?
O mon père, vois-tu ?... l'océan est en feu,
Qui donc au sein des flots peut allumer ces flammes ?
— Enfant, c'est le secret de Dieu.

— Mon père, j'aperçois un vaisseau dans la brume ;
L'incendie à ses flancs s'attache ; des brûlots
Menacent la carène et les mâts. — Vaine écume !
Dieu protège les matelots.

— Mais les jolis poissons, mais les beaux coquillages,
Dans ce brûlant abîme, ô père, ils vont mourir !...
— Enfant, le Dieu du Ciel l'est aussi des rivages ;
Son œuvre ne saurait périr.

— Mon père, quel spectacle étonnant et splendide !
Vois là-bas, tout là-bas, cette barque qui fuit ;
Chaque lame soulève une flamme liquide,
Et tout retombe dans la nuit !

Pourquoi l'onde et le feu, le jour et les ténèbres,
Tant de calme là-haut, ici-bas tant d'effroi ?
Pourquoi les chants d'amour ? Pourquoi les cris funèbres ?
Pourquoi le mal ? Ah ! dis, pourquoi ?

— Enfant, bénis du Ciel la sagesse profonde !
Ne l'interroge pas ; Dieu fait bien ce qu'il fait,
Aux disputes de l'homme il a livré le monde,
Il s'en réserve le secret.

Tout de ce Dieu caché m'atteste l'existence ;
Que de trésors épars devant l'homme hautain !
Cette mer est un jeu de sa toute puissance
Pour confondre le doute humain.

JULIEN TRAVERS.

A nos abonnés

Afin d'assurer la meilleure expédition possible pendant les vacances, nous prions nos abonnés qui ne quittent que temporairement leur domicile de faire suivre leur Journal par leur Bureau de Poste, en utilisant le formulaire spécial destiné à cet usage et de ne transmettre à la Gérance que les changements d'adresse définitifs.

Gérance de l'Educateur.
CH. PERRET Le Myosotis.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTES : Crissier (semi-enfantine) ; fr. 700 et autre avantages légaux ; 16 juin. — **Blonay** (4e classe mixte) : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 20 juin.

Ormont-dessous. — Le poste de pasteur de la paroisse de Ormont-dessous est au concours.

Le titulaire peut être tenu de donner les catéchismes à la Comballaz et à la Forclaz.

Adresser les demandes d'inscription au département de l'Instruction publique et des cultes, service des cultes, jusqu'au 13 juin prochain, à 6 heures du soir.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 30 mai, le Conseil d'Etat a nommé :

Maître d'allemand au collège et à l'école supérieure d'Yverdon, M. Jacob Schlumpf, à titre définitif.

RÉGENTS : MM. Saugy, Julien, à Valeyres-sous-Montagny ; Bussy, Léon, à Puidoux ; Pidoux, Henri, à Gressy ; Vernez, Edmond, à Denezy.

RÉGENTES : Mlles Michaud, Louisa, à Yverdon ; Baudat, Alice, à Bassins ; Carey, Louise, à Corrençon (St-Cierges) ; Mojonnier, Anna, à Orbe ; Desarzens, Ida, à Vevey ; Corboz, Alice, à Lausanne ; Gailloud, Marie, à Lausanne ; Viret, Alice, à Lausanne ; Penseyres, Adèle, à Chailly s. Lausanne.

Mlle Gaudin, Blanche, maîtresse d'école enfantine, à Lausanne.

XXIIe Cours fédéral de gymnastique

Programme du Cours de perfectionnement pour instituteurs, qui aura lieu à Neuchâtel du 10 au 29 juillet.

1. Etude théorique et pratique du manuel fédéral.
2. Gymnastique suédoise, (théorique et pratique des principaux mouvements).
3. Natation, mouvements préparatoires et application dans l'eau.
4. Méthode de la gymnastique scolaire ; les différents buts à atteindre.
5. La circulation du sang et la respiration.
6. Principes d'anatomie et de physiologie appliqués à l'étude du mouvement.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 juin par MM. E. Hartmann, Lausanne et Eug. Richème, Neuchâtel, directeurs des Cours.

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole, 2.
Grand Quai, 32.

Brevet ✠ 31179 — Modèles déposés.

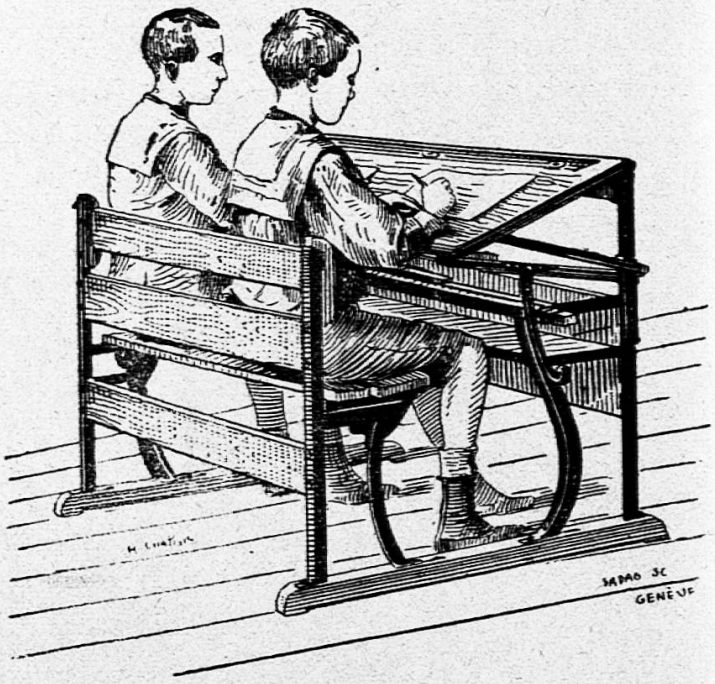

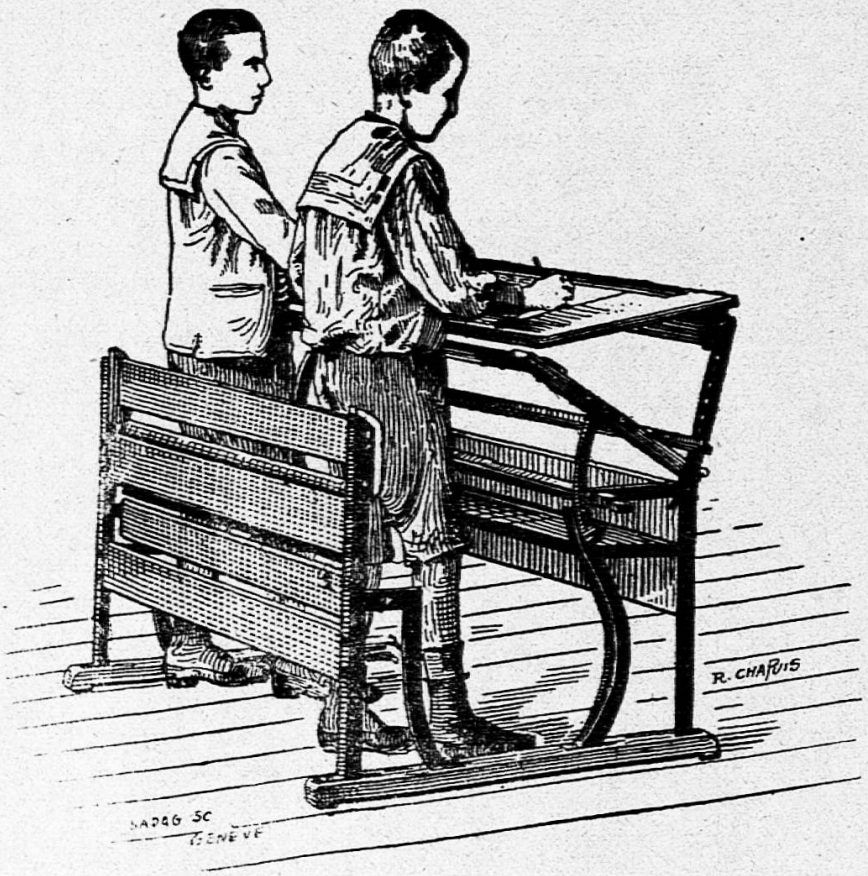

Grandeur de la tablette : 125 × 50.
Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :
1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement **écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)**

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc ou chaises 47 fr. 50

Modèle 15 A simplifié, à 42 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.

1883. Vienne. — Médaille de mérite.
1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.
1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.
1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle. Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.

Les

MACHINES A COUDRE

SINGER

qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR
- Le plus grand **progrès** réalisé ;
- Les **perfectionnements** les plus récents ;
- **Marche la plus douce ;**
- Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
- Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier,** etc.

Ce succès immense et sans précédent prouve sans contestation possible la supériorité *des machines à coudre*

SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

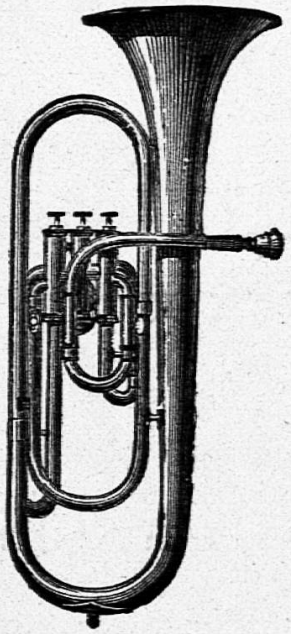

Ne manquez pas

d'essayer les instruments

DE LA

MANUFACTURE GÉNÉRALE d'INSTRUMENTS de MUSIQUE

Fœtisch Frères

A LAUSANNE

Succursales à Vevey et à Paris

Maison de confiance, fondée en 1804

NOS INSTRUMENTS, A VENT ET A CORDES

Pianos et Harmoniums

Sont reconnus les meilleurs

Vous en serez persuadés en faisant un essai. D'autres fabriques vendent des instruments à des prix plus élevés **mais ils ne sont pas** d'une qualité meilleure malgré cette élévation de prix. Catalogue gratis.

CORDES, 1er choix pour tous les instruments

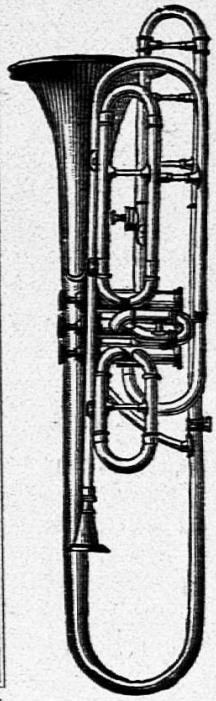

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITE PATRIE

XLIme ANNÉE — No 24. LAUSANNE — 17 juin 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **F. Meyer**, St-Prex (intérim).
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel

MM. **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchatel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Valais.

MM. **Blanchut,** F., inst., Collonges
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Meyer,** F., inst., St-Prex.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Faillettaz, C. inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Dr Vincent,** Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.
MM. **Charvoz,** A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

FRUTIGEN Berner-Oberland **Bahnhof-Hotel und Restaurant.**

Schulen, Vereinen u. Gesellschaften bestens empfohlen.

Geräumige Lokalitäten. Grosse Glasveranda, Eigene Wagen. Billige Arrangements. Besitzer : **Fr. Hodler-Hegger.**

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustre, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

RAPPEL

Aline. Histoire, par C.-F. Ramuz. 3 fr. 50

Les Penseurs de la Grèce. Histoire de la philosophie antique, par le Dr Th. Gomperz. Ouvrage traduit de la 2e édition allemande, par A. Reymond, professeur, et précédé d'une préface, par M. A. Croiset, de l'Institut. Tome I grand in-8o. 10 fr.

Religion et christianisme, par Perriraz, pasteur. 70 c.

Histoire illustrée de la Suisse, par W. Rosier, professeur. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 cartes en couleur. Cart. 3 fr.

Nouvel atlas de poche des champignons comestibles et vénéneux, par P. Dumée. 64 planches coloriées. Cart. 6 fr. 50

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

Ch. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHATEL**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

XXIIe Cours fédéral de gymnastique

Programme du Cours de perfectionnement pour instituteurs, qui aura lieu à Neuchâtel du 10 au 29 juillet.

1. Etude théorique et pratique du manuel fédéral.
2. Gymnastique suédoise, (théorique et pratique des principaux mouvements).
3. Natation, mouvements préparatoires et application dans l'eau.
4. Méthode de la gymnastique scolaire ; les différents buts à atteindre.
5. La circulation du sang et la respiration.
6. Principes d'anatomie et de physiologie appliqués à l'étude du mouvement.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 juin par MM. E. Hartmann, Lausanne, et Eug. Richème, Neuchâtel, directeurs des Cours.

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition ❀ Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent

LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne

Maison fondée en 1884

P. BAILLOD & CIE

GROS *NOUVEAU MAGASIN* **DÉTAIL**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE

CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.

LAUSANNE

Place Centrale

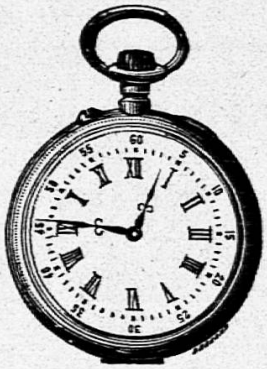

Grand choix, toujours environ 1000 montres en magasin.

Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.